



**REGROUPEMENT
GESTIONNAIRES
& ENTREPRENEURS**

Politique d'engagement des membres

Politique des absences et code d'éthique

Préparez-vous à être
propulsés par la famille



Politique d'engagement des membres

Chers / Chères membres RGE,

Suite à une hausse des absences aux seins des groupes RGE, l'équipe de gestion a mise en place de nouvelles mesures pour s'assurer l'assiduité des membres, qui est selon nous essentiel pour maximiser les rencontres hebdomadaires, mais surtout nous assurer que vous bénéficier de la puissance du référencement en groupe.

Nous procédons comme suit;

- Suite à **3 absences** non motivées, vous recevrez un avertissement verbal de notre part qui sera indiquer à votre dossier client.
- Suite à **6 absences** non motivés, vous recevrez un avertissement écrit de notre part qui sera indiquer à votre dossier.
- Suite à **9 absences** non motivés, nous vous retirerons de votre groupe hebdomadaire et vous serez dans la section des membres Indépendants.

Qu'est-ce qu'une absence motivée;

- Pour des raisons de maladies, et si c'est pour une période indéterminé, nous vous demanderons un billet médical.
- Pour un congé parental.
- Le décès d'un proche.
- Les situations exceptionnelles peuvent arriver, vous devez prendre contact avec l'équipe de gestion RGE pour nous informer de tous autres raisons qui vous empêcheraient d'être présent, excluant celles énumérées ci-dessus.

Le remplacement;

En tout temps vous pouvez vous faire remplacer par un autre entrepreneur, un ami(e), un membre de votre famille pour participer à votre place lorsque vous devez être absent.

Ainsi, vous n'aurez pas d'absence comptabilisée. Vous donnez ainsi la possibilité à d'autres entrepreneurs de se faire connaître et aux membres de votre groupe de découvrir de nouvelles personnes.

Code d'éthique

Chers/chères membres RGE,

La politique d'engagement inclus un code d'éthique qui se veut un code de conduite pour guider les membres dans leur participation aux activités de notre regroupement.

Voici donc ledit code d'éthique:

- Notre regroupement se réserve le droit de retirer le profil d'un membre du site web lorsque celui-ci ne respecte pas la politique des absences déjà annoncée à l'automne 2023. Cette mesure a pour but de protéger l'image de ce membre et l'image du regroupement face au public.
- Notre regroupement se réserve le droit de retirer l'image d'un membre de la capsule vidéo hebdomadaire lorsque celui-ci ne respecte pas la politique des absences déjà annoncée à l'automne 2023. Cette mesure a pour but de protéger l'image de ce membre et l'image du regroupement face au public.
- Les membres qui souhaitent offrir des rabais ou des promotions aux autres membres sont libres de le faire. Toutefois, notre regroupement se dégage de toute responsabilité face à ces ententes. Il est donc de votre responsabilité de bien détailler vos offres et de conclure une entente à l'amiable avec la personne concernée.
- Un membre qui ne respecterait pas les ententes prises à l'amiable face aux autres membres pourrait être pénalisé, voire exclu sans remboursement de son adhésion selon le bon jugement de l'équipe de RGE.
- Un membre qui ferait mauvaise presse (commentaires injustifiés, diffamation et autre) à un autre membre pourrait être pénalisé, voire exclu sans remboursement de son adhésion selon le bon jugement de l'équipe de RGE.
- En cas de conflit entre membres, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe dans le but d'arriver à une médiation et une résolution pacifique du conflit.
- Il est de la responsabilité de chaque membre de communiquer avec l'équipe de gestion de RGE via l'adresse courriel suivante (communication@groupes-rge.ca) ou via la page Facebook de RGE lorsqu'il vit un inconfort ou lorsqu'il doit justifier une absence aux rencontres.



Code d'éthique (suite)

- Un non membre a la possibilité de réaliser un maximum de 3 remplacements. Après cela, il doit devenir membre pour assister gratuitement aux rencontres hebdomadaires.

Notre objectif en tant que fournisseur de service est d'offrir un environnement d'entraide et de bienveillance entre nos membres. Nous mettons en place ce code d'éthique des membres pour vous protéger et souhaitons minimiser les conflits éventuels.

Pour toutes questions, veuillez communiquer directement avec notre équipe par courriel ou via notre page Facebook.

Cordialement,
Mélanie Ouellet, présidente